

HPE : la France va échapper au dégraissage massif

Exclusif. HPE France devrait échapper au dégraissage massif que d'autres filiales européennes sont en passe d'imposer à leurs activités de support et de services. Héritées du rachat d'EDS, celles-ci s'annoncent comme la principale victime de la coupe claire annoncée par le groupe, une coupe visant entre 25 000 et 30 000 personnes dans le monde. Soit un cinquième des effectifs de la société environ.

De source syndicale, plutôt que de dégraisser ou d'externaliser l'activité, HPE France va créer une nouvelle entité baptisée **Onshore Technical Services** (OTS). Celle-ci regroupera environ 500 personnes issues de la branche Enterprise Services, née en large partie du rachat de la SSII EDS. « *La France ne serait touchée qu'à la marge par le plan de licenciement global* », se réjouit un délégué syndical CFTC. Qui décrit OTS comme un projet pilote à l'échelle internationale pour HPE, un projet de 3 ans soutenu par des budgets débloqués spécifiquement. De source syndicale, près de 10 millions de dollars seraient alloués au projet, notamment pour former les personnes qui vont être transférées dans la nouvelle filiale. La direction française espère pouvoir officiellement donner naissance à OTS dès le mois d'avril.

Des objectifs trop élevés ?

« *Nous soutenons ce projet qui permet à la France d'échapper aux restructurations en cours, commente un délégué syndical CFE-CGC. Mais avec des réserves : nous demandons en effet des garanties sur la pérennité de cette activité. Nous voulons éviter que la filiale ne devienne l'antichambre d'une future externalisation.* » Le syndicat entend notamment négocier sur les critères de réussite d'OTS, jugeant trop élevés les objectifs qui lui sont pour l'instant assignés pour les seconde et troisième années.

OTS sera pilotée par Eric Luc, actuel directeur des opérations de support en France de HPE, selon son profil LinkedIn. Il sera secondé par une vingtaine de managers français. « *Le pari consiste à montrer qu'avoir une entité de delivery en France n'est pas impossible* », reprend le délégué CFTC. Un pari effectivement. En novembre dernier, Gérald Karsenti, le Pdg de HPE en France, expliquait en effet : « *sur les services, nous affrontons une compétition féroce : grâce à un recours massif à l'offshore, des prestataires affichent des tarifs jusqu'à trois fois inférieurs aux nôtres sur certaines prestations.* »

Londres et Berlin dégraissent

Une nouvelle exception française ? Onshore Technical Services, pour lequel HPE France est encore en cours de négociations avec les représentants du personnel, y ressemble fort. Car, dans les deux autres principales économies du continent, le jeu de massacre a commencé. **En Allemagne, 2 000 personnes** travaillant chez HPE ou ses sous-traitants viennent d'être **transférées à Proservia**, filiale de services IT de ManpowerGroup. Après s'être musclée en France, via les rachats des activités de support [d'Atos](#) ou d'IBM – pour ne citer que les acquisitions les plus significatives -, cette société de services avait lancé son projet d'implantation européenne en [ouvrant des agences dans](#)

[une dizaine de pays](#) du Vieux Continent, dont l'Allemagne.

Outre-Rhin, la coupe claire chez HPE touche aussi les activités logicielles, le Californien étant entré en négociations exclusives avec un acteur local, Data Group, pour lui céder son activité autour de SAP et de la gestion applicative. 400 employés supplémentaires du groupe américain sont concernés par cette seconde externalisation.

En **Grande-Bretagne**, la purge devrait prendre une forme plus radicale : selon *The Register*, le groupe d'informatique prévoit d'y **licencier environ 1 000 personnes**. Le plus gros effort (780 employés) serait demandé à la division d'infogérance d'infrastructure (Infrastructure Technology Outsourcing). Nos confrères se basent sur un mémo interne qui anticipe ces départs d'ici la fin avril.

En France, ces deux solutions – l'externalisation et le plan de départs – semblent avoir été écartées. Du moins pour l'instant. En parallèle, comme en 2015, HPE France va tout de même utiliser cette année une clause de sa GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) pour proposer à des salariés volontaires de quitter l'entreprise. Selon la CFE-CGC, une centaine de départs seront possibles, sur les quelque 3 400 personnes qu'emploie HPE en France, au sein de deux sociétés (HPE France et HPE Centre de Compétences France)..

A lire aussi :

[HP Enterprise : un acte de naissance pollué par un futur plan social](#)

[IBM France : nouvelle charrette en vue](#)